

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2023-110**

Date de la convocation : 16/11/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le vingt et un décembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION et Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, René SALEZ, Benoit SINGLIT et Bruno VALET.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT et M. Pierre LAURENT CHAUVET donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES : ATTRIBUTION DE
SUBVENTION AU SIVOM DE MACHAULT**

Vu la délibération n°DC2023/38 du Conseil communautaire du 12 avril 2023 validant le principe de soutien financier des actions pédagogiques jusqu'à 50% du montant des projets, et déléguant au Bureau l'attribution des subventions ;

Vu la délibération n°2023/24 du Comité syndical du SIVOM de Machault du 05/12/2023 décidant de participer à hauteur de 4 772.50 € pour les activités pédagogiques des enfants du pôle scolaire ;

Vu la demande de subvention déposée par le SIVOM de Machault pour différents projets pédagogiques ;

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention au SIVOM de Machault de 4 772.50 € pour les projets pédagogiques réalisés en 2023
- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce projet

Le Président,



Benoit SINGLIT